



# Bulletin

d'information de la  
Municipalité du  
Canton de Shefford

Volume 20, numéro 4 – Décembre 2015

## Le rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité

par André Pontbriand, maire

Lors de la séance ordinaire du conseil du 4 novembre 2014 – et en page une, deux et trois du bulletin de décembre 2014 –, votre conseil vous présentait le rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité, et vous exposait ses principales orientations pour 2015.

Déjà un an s'est écoulé et, aujourd'hui, nous vous présentons le bilan financier de l'année 2014, quelques réalisations 2015 et les orientations pour 2016.

### Les réalisations 2015

#### — Sur le plan des ententes

Nous avons renouvelé deux ententes avec la Ville

de Waterloo, soit celle portant sur les loisirs et, relativement au Service des incendies, celle de l'entraide mutuelle. L'entente relative à l'établissement d'une force de frappe au moyen de la fourniture partielle de services pour la protection du secteur Est de notre municipalité est, au moment d'écrire ces lignes, en discussion avec la Ville de Waterloo.

Les ententes de loisirs et d'entraide sont, chacune, de cinq ans, et les deux municipalités sortent gagnantes.

Nous avons aussi convenu de modifier un règlement municipal afin de protéger les espaces privés appartenant à divers paliers gouvernementaux. Le lac Coupland, notamment, se trouve ainsi protégé.

Le Service d'urbanisme et le conseil, interpellés par Hydro-Québec sur la coupe possible d'arbres sur les terrains privés afin de sécuriser l'approvisionnement en électricité de certains secteurs de la municipalité, ont rencontré les représentants d'Hydro-Québec pour s'assurer de son engagement à s'entendre avec chaque citoyen qui serait touché par l'élagage ou la coupe d'arbres.

Nous avons aussi poursuivi nos démarches pour l'obtention d'une école primaire en rencontrant, à deux reprises, les autorités de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, en effectuant deux appels au bureau du ministre de l'Éducation et en obtenant une rencontre avec le député Pierre Paradis pour obtenir son appui.

(suite à la page 2)

#### Sommaire

La Coopérative de solidarité Santé Shefford Médecins et utilisateurs recherchés.....	4
Une politique pour les aînés : un sondage.....	4
Recyclez votre arbre de Noël.....	4
Le conseil à l'ère numérique un pas à la fois.....	5
Le remboursement pour les activités de loisirs.....	6
Animateurs et animatrices recherchés.....	6
Deux sculpteurs de calibre international.....	7
Adopter de bonnes habitudes pour le bon fonctionnement de votre champ d'épuration.....	8
Musiciens locaux recherchés.....	8
Des outils à votre portée pour sauvegarder la nature.....	9
Un message important concernant le déneigement.....	10
Numéros civiques :	
des numéros en vente à la mairie.....	10
Événements et loisirs.....	11
La collecte de denrées à la mairie.....	11
Nos meilleurs vœux.....	11
Vos numéros de téléphone importants.....	12

(suite de la page 1)

### — Sur le plan de la participation citoyenne

Déjà dans l'approche participative citoyenne, nous avons le CCU (comité consultatif d'urbanisme) et CENS (Conservation Espace Nature Shefford) qui œuvrent bénévolement dans la réserve naturelle de la Municipalité et, en particulier, dans le parc des Montagnards. Cette année, de nouveaux comités ont vu le jour, soit :

- le comité MADA (Municipalité amie des aînés). Ce comité, composé actuellement de 13 personnes, a obtenu une subvention de 12 000 \$ sur 2 ans du ministère de la Famille. Ce comité a pour mission d'élaborer une politique des aînés.
- un CCAA (comité consultatif aîné actif), où 10 citoyens ont décidé de se regrouper pour faire connaître les champs d'intérêt et les besoins des citoyens de plus de 50 ans.
- un autre comité a été formé par une quinzaine de citoyens, dont l'objectif est, pour l'instant, l'étude de la faisabilité sur l'implantation d'une coopérative de santé sur le territoire de la Municipalité du Canton de Shefford.

Ce groupe de citoyens a obtenu une subvention de 59 764 \$ auprès du CLD, dans le cadre du Pacte rural, et une aide financière de la Municipalité du Canton de Shefford évaluée à 25 715 \$.

### — Sur le plan des travaux publics

À la suite du départ de notre directeur des travaux publics pour la retraite, nous avons procédé à la nomination d'une directrice pour ce service et nous avons procédé à l'ouverture officielle de l'entrepôt rattaché au garage municipal.

Nous avons mis à jour notre carte routière et celle du parc écologique Jean-Paul-Forand. Nous avons profité de l'occasion pour que soit conçue et imprimée la carte du sentier du parc des Montagnards.

Une attention particulière fut portée au nivelage de nos chemins en gravelle. Le nombre d'heures de la niveleuse fut augmenté ainsi que l'épandage de l'abat-poussière.

De plus, cette année, nous avons asphalté 4,065 km de rues et réhabilité 2,355 km de nos chemins. Sur une distance de 900 m dans la rue Lavigne, nous avons mis à l'essai le procédé dit de « pavage double », dont le coût est moindre que le pavage traditionnel, soit plus de la moitié du coût habituel. Pour votre information, nous avons présentement 92,945 km de rues asphaltées sur une possibilité de 175,585 km de routes. Même si parfois nos chemins ne sont pas toujours parfaits, nous sommes fiers de vous signaler que certaines municipalités s'informent sur nos méthodes d'entretien.

Aussi, l'intersection de la route 112 et des chemins Saxby Nord et Sud a fait l'objet de deux demandes auprès du ministère des Transports pour améliorer la sécurité des usagers.

Pour ce service, nous sommes en procédure pour l'obtention d'une subvention d'un montant de 1 948 752 \$ réparti sur une période de 5 ans pour le gouvernement fédéral et réparti sur 20 ans pour le gouvernement du Québec, et ce, en provenance du programme TECQ, appelé communément le programme de la taxe sur l'essence.

(suite à la page 3)

#### Rémunération des membres du conseil

##### Maire

Rémunération : 25 878 \$  
Allocation/dépenses : 12 939 \$

##### MRC conseiller

Rémunération : 14 037 \$  
Allocation/dépenses : 3 037 \$

##### Conseillers municipaux

Rémunération : 8 626 \$  
Allocation/dépenses : 4 313 \$

(suite de la page 2)

### Les orientations pour 2016

- 1) Même si, cette année, on assiste au dépôt du nouveau rôle foncier triennal, votre conseil s'efforcera de maintenir l'avis d'imposition acceptable.
- 2) Nous continuerons d'appuyer nos comités qui travaillent bénévolement pour améliorer la vie des citoyens de Shefford.
- 3) Nous continuerons d'être proactifs auprès de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs et du ministère de l'Éducation pour l'obtention de notre école.
- 3) Deux études seront entreprises : la première portera sur l'amélioration de nos axes routiers les plus importants et l'autre, sur la création et l'unification de nos pistes cyclables et de nos sentiers pédestres qui sillonnent notre municipalité.
- 5) Nous terminerons le sentier et le nouveau stationnement du parc des Montagnards.
- 6) Nous poursuivrons l'amélioration de nos chemins en tenant compte de nos revenus.
- 7) Nous commencerons la mise en place de certaines recommandations présentées par l'étude entreprise en 2014 par la firme EXP pour améliorer l'aspect de la route 112 (rue Denison Est).

### En conclusion

Voilà, en quelques lignes, les états financiers de 2014, quelques réalisations de votre conseil pour 2015 et un résumé des orientations pour 2016.

Je termine en remerciant sincèrement tous les membres du conseil et du personnel qui participent activement aux réalisations de la Municipalité.

### Bilan financier pour l'année 2014

Revenus :	8 199 428 \$
Dépenses :	(6 965 753 \$)
Investissements :	(2 552 414 \$)
Investissements avec service de la dette :	(171 000 \$)
Réserves foncières et fonds réservés :	(1 877 \$)
Immobilisations - Amortissement :	(555 507 \$)
<b>Déficit d'exercice :</b>	<b>(906 109 \$)</b>

### Avoir des contribuables au 31 décembre 2014

Surplus accumulé au début de l'exercice :	1 359 125 \$
Déficit de l'exercice :	(906 109 \$)
Excédent de fonctionnement affecté :	136 934 \$
<b>Surplus accumulé à la fin de l'exercice :</b>	<b>589 949 \$</b>

### Situation budgétaire au 15 octobre 2015

Budget pour l'année 2015 :	7 867 688 \$
Revenus :	8 215 074 \$
Subvention programme Fonds Chantier Canada-Québec Égouts/Secteur rue Sylvie :	(53 914 \$)
<b>Total des revenus :</b>	<b>8 161 160 \$</b>
<b>Total des dépenses :</b>	<b>5 702 572 \$</b>
Investissements	935 632 \$
Investissements avec service de la dette (Règlement d'emprunt) :	176 000 \$
<b>Total des investissements :</b>	<b>1 111 632 \$</b>

Plusieurs actions présentées dans ce texte ont fait l'objet d'articles plus développés dans les derniers bulletins municipaux. Nous vous invitons à les consulter.

# La Coopérative de solidarité Santé Shefford

## Médecins et utilisateurs recherchés

par le Conseil d'administration  
de la Coopérative de solidarité  
Santé Shefford



La Coopérative de solidarité Santé Shefford, récemment incorporée, est passée de la phase de projet à une phase d'implantation. Le nouveau conseil d'administration aura deux défis importants à relever au cours des prochains mois. Un défi sur lequel le conseil s'active déjà est celui du recrutement de médecins; que ce soit à temps plein, à temps partiel ou occasionnel, la Coopérative saura s'adapter aux disponibilités offertes. Le conseil d'administration invite les médecins de la région ou les médecins qui résident à Shefford à nous contacter pour plus d'informations.

L'autre défi consistera à recruter des membres utilisateurs de la coopérative; à cet égard, une

rencontre d'information est prévue au cours des prochains mois. Surveillez les journaux pour en être avisé ou communiquez avec nous pour nous faire parvenir

vos coordonnées afin que nous vous en informions personnellement : [info@santeshefford.com](mailto:info@santeshefford.com).

Très actifs, les membres du conseil d'administration travaillent assidûment depuis septembre dernier en vue d'une ouverture prévue pour l'automne prochain.

Le projet prend forme et des engagements sont déjà en place en vue de l'implantation d'une pharmacie Familiprix, adjacente à la Coopérative, ainsi que d'autres commerces de services de proximité. Le conseil municipal a signifié son appui au projet et se réjouit des investissements financiers importants engendrés par ce projet de même que des services qui seront offerts à la population.

## Une politique pour les aînés : un sondage

La Municipalité travaille actuellement à l'élaboration d'une politique pour les aînés avec un comité formé de citoyens et d'intervenants provenant d'organismes communautaires de la région, le tout en partenariat avec la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

L'administration municipale s'inspirera du plan d'action de cette politique pour orienter l'ensemble de ses décisions et de ses actions qui touchent de près ou de loin les aînés.

Nous souhaitons tous vivre le plus longtemps possible dans un milieu de vie répondant à nos besoins et à nos

souhaits légitimes. Aidez-nous à relever ces défis en complétant ce sondage **avant le 15 décembre**.

Une consultation publique suivra au printemps 2016.

Le sondage peut aussi être complété par Internet à l'adresse suivante : [www.cantonshefford.qc.ca](http://www.cantonshefford.qc.ca). Nous serons tous des aînés un jour; votre opinion est donc essentielle pour l'élaboration de cette politique qui vise à améliorer notre qualité de vie chez nous, à Shefford.

Travaillons aujourd'hui pour construire notre demain.

« MOI, JE M'ENRACINE À SHEFFORD! »

## Recyclez votre arbre de Noël

Selon votre zone, votre collecte aura lieu le 18 janvier 2016.

Vous avez manqué votre collecte ?

Apportez votre arbre à l'écocentre!



Pour les autres collectes, consultez votre nouveau Calendrier des collectes 2016.

---

# Le conseil à l'ère numérique un pas à la fois

par Michael Vautour, conseiller

Si vous avez assisté à une récente séance de votre conseil municipal, vous avez pu observer que vos conseillers utilisent maintenant une tablette pour faire le suivi et la lecture des points abordés lors de la réunion. Cette observation peut sembler simple lorsque l'on observe seulement cette portion de la démarche.



J'ai pensé partager avec vous les étapes qui ont été entreprises par l'équipe depuis plusieurs mois afin d'arriver au point où nous en sommes et j'en profite pour expliquer certaines réflexions que nous avons eues.

1. Le point de départ a été lors de la première rencontre stratégique du conseil il y a un peu moins de deux ans maintenant. Il a été décidé à ce moment de faire d'une priorité à moyen terme le fait que votre conseil soit sans papier. Mais pourquoi un conseil sans papier ? Il y a plusieurs éléments qui nous ont incités à aller de l'avant avec le projet, je vous partage quelques raisons ci-dessous :

- Réduction du papier (bon pour l'environnement) ;
- Optimisation du temps des employés ;
- Moins d'impressions – réduction de l'utilisation de l'encre et de la maintenance des photocopieurs ;
- Disponibilité des documents pour les conseillers en tout temps – un gros avantage de flexibilité et d'accès à l'information ;
- Économie quant à l'archivage – le fait d'aller vers du numérique nous évitera dans le futur d'agrandir les locaux physiques des documents papier ;

- Augmentation des compétences sur l'utilisation des outils technologiques de tous les intervenants pour apporter d'éventuelles améliorations à plusieurs niveaux...
2. Implanter un serveur afin que les conseillers puissent consulter des documents à distance. J'aimerais rappeler qu'à ce moment, les membres du conseil utilisent leur ordinateur personnel. Nous pouvons maintenant accéder à nos documents à distance en tout temps sans nous soucier des horaires d'ouverture de la mairie. La productivité est améliorée en facilitant la préparation aux rencontres.
  3. Implanter des adresses courriel individuelles pour chacun. L'objectif est de centraliser l'information qui peut être parfois sensible ou confidentielle dans un courriel sécuritaire sous la responsabilité de la municipalité.
  4. Achat de tablettes pour les membres – l'objectif est d'utiliser un outil simple et standard qui demande le moins d'assistance possible. Le fait d'utiliser un outil standard vient faciliter le travail de l'administration car, de cette façon, les documents publiés sont accessibles par tous. Il faut se rappeler que chaque ordinateur personnel est installé de façon différente et peut être utilisé par plusieurs membres de la famille.
  5. Nous nous sommes formés afin d'être en mesure d'utiliser cet outil.
  6. Mise en place de l'utilisation de la tablette lors des séances du conseil.

Vous remarquerez par la lecture des étapes que la mise en place de l'utilisation d'une tablette peut paraître simple, mais a demandé plusieurs étapes et l'implication de l'ensemble des intervenants de votre municipalité. Vos conseillers ont donc la possibilité aujourd'hui d'accéder à leurs courriels et aux documents à partir de leur tablette en tout temps. Cette première étape a été franchie avec succès, et cela grâce à la participation, à l'ouverture et à l'entraide de tous. Qu'est-ce que le futur du numérique pour votre municipalité ? Elle n'est pas définie encore, mais un premier pas est fait, et nous pouvons envisager qu'il y ait une évolution numérique possible pour votre municipalité pour le futur, et cela, un pas à la fois.

---

## Nouvelle activité, nouvelle réussite

# Une farce ou des bonbons

par Michael Vautour, conseiller

Le 31 octobre 2015 en après-midi, j'arrive au parc de la Mairie pour me préparer à l'événement *Une farce ou des bonbons*. Je croise la responsable des loisirs Lyn Ouellet et son aide Geneviève Perron.

Le stress est palpable chez les deux dames. Pourquoi donc ? L'inquiétude à savoir si tout ce travail saura profiter aux jeunes de Shefford et de la région.

L'idée est de faire une activité sécuritaire et différente pour cette fête d'Halloween si amusante. Comment ?

Centraliser l'événement dans le parc avec des voitures décorées et des gens déguisés pour offrir des bonbons aux enfants.



Le résultat estimé de cette soirée :

- Une dizaine de voitures de citoyens;
- 5 véhicules décorés des services municipaux;
- 1 maison hantée avec musique et acteurs;
- Environ 600 visiteurs, dont 200 jeunes, tous déguisés;
- Et finalement, de multiples sourires et des milliers de bonbons!

Bravo aux citoyens de Shefford! Je crois que je peux parler pour les employés du Service des loisirs. Organiser des activités est motivant, car la participation est généralement positive.

Merci aux participants, aux visiteurs et aux employés d'avoir fait de cette fête un souvenir positif pour les jeunes de Shefford.

---

## Le remboursement pour les activités de loisirs

Pour obtenir le soutien financier, le formulaire de demande de remboursement doit être rempli et soumis à la Municipalité, avec les documents requis, et ce, avant le 31 décembre de l'année où l'activité a débuté.

La demande de remboursement peut être effectuée directement en ligne au [www.cantonshefford.qc.ca](http://www.cantonshefford.qc.ca) à l'onglet « Formulaire ».

La contribution sera émise dans les 30 jours suivants selon la plus rapprochée des 4 dates d'échéance suivantes, soit le 31 mars, le 30 juin, le 30 septembre et le 31 décembre de l'année en cours.

Pour l'intégralité de la Politique sur les Loisirs, consultez-le site à l'adresse [cantonshefford.qc.ca/affaires-municipales/politique-sur-les-loisirs](http://cantonshefford.qc.ca/affaires-municipales/politique-sur-les-loisirs).

---

## Animateurs et animatrices **recherchés** pour une activité jeunesse

Nous sommes à la recherche de deux animateurs jeunesse pour une toute nouvelle activité extérieure qui sera offerte dès l'hiver 2016, au parc Maher. Elle se tiendra les samedis matin, entre 10 h et 11 h 30. Elle sera offerte gratuitement aux jeunes de 4 à 8 ans. L'animation se fera à l'extérieur et tout le matériel d'animation nécessaire sera disponible sur place.

Les deux animateurs choisis recevront une formation

et seront rémunérés 13 \$/heure à raison de 2 h 30 par semaine, y compris la préparation et l'animation. Si tu es âgé de 16 ans et plus, que tu es dynamique et que tu aimes jouer dehors, contacte-nous.

Faites-nous parvenir votre C.V. avant le 15 décembre, par courrier au 245, chemin Picard, Shefford (Québec) J2M 1J2, à l'attention de Lyn Ouellet ou par courriel à [ouellet.lyn@cantonshefford.qc.ca](mailto:ouellet.lyn@cantonshefford.qc.ca)

## Deux sculpteurs de calibre international

par Denise Papineau, conseillère municipale

Du 10 au 23 août 2015 se tenait un symposium international de sculpture. Sept sculpteurs ont exécuté, dans l'espace restreint d'un chapiteau, sept sculptures monumentales vouées à l'art public de notre belle région. Un exploit à applaudir! Un court laps de temps et des conditions de travail minimales... mais un esprit d'équipe et de collaboration maximal!

Les nouvelles œuvres disposées sur le parcours de notre piste cyclable régionale sont aussi accessibles par la route, que ce soit à Granby, à Waterloo, à Warden ou à Shefford.

Sur notre territoire sheffordois, deux de ces nouvelles sculptures sont mises en valeur au Relais des cheminots, à l'angle de la piste cyclable et de la route 241 : *STATERA* et *COATL-MEZTLI*.

Toujours au Relais des cheminots, trois autres sculptures trônent fièrement et agrémentent le lieu dans toute sa splendeur naturelle. Ces dernières avaient été créées lors de symposiums à la fin des années 90. Le regroupement de ces cinq œuvres monumentales, en un seul lieu, a pour objectif d'en rehausser la mise en valeur, de les rendre accessibles aux cyclistes comme aux automobilistes, et de maximiser l'arrêt des amateurs d'art et de beauté.



**STATERA** : En latin, *statera* signifie équilibre. « À l'image du dynamisme d'une région, l'œuvre vient représenter cet équilibre entre nature et culture typique des cantons et des villes. L'œuvre exprime donc cette force sur un point d'appui prenant racine au sol et comme poussée dans un mouvement ascendant tels ce foisonnement et cette créativité qui caractérisent les gens d'ici. » – Claude Millette



**COATL-MEZTLI (SNAKE MOON)** : « Depuis les origines de la Lune, sa présence a été entourée par de magiques et mystérieuses significations, ce qui est très perceptible dans certaines réalisations artistiques de l'ancien Mexique. Dans mes propositions sculpturales, j'utilise certains de ces symboles et tente de les représenter dans un langage contemporain avec une série de modules circulaires reliés par une multitude d'éléments incurvés construits avec des lignes droites et planes. » – Jorge De Santiago.

---

# Adopter de bonnes habitudes pour le bon fonctionnement de votre champ d'épuration, c'est payant !

par *Éric Salois, inspecteur et directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement*

Une installation septique utilisée avec soin rendra de nombreux services à l'environnement, mais aussi à votre portefeuille.

En effet, une utilisation consciencieuse de votre installation prolongera la durabilité de celle-ci et contribuera à éviter un bris fâcheux.

Nous vous donnerons, dans cet article – ainsi que dans les prochaines éditions de votre bulletin municipal –, des trucs et des conseils pour la bonne utilisation de votre installation septique.

Ces trucs et conseils sont extraits du *Guide de bonnes pratiques*, que vous pouvez consulter sur le site : [www.mdelcc.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/Guide-bonnes-pratiques-proprio-dispositifs.pdf](http://www.mdelcc.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/Guide-bonnes-pratiques-proprio-dispositifs.pdf).

## **Votre installation septique n'est pas une poubelle !**

Pour commencer les bonnes habitudes avec votre installation septique, il est important de ne pas y jeter, par l'intermédiaire de vos toilettes, évier ou directement dans la fosse, les produits suivants :

- Peintures ;
- Produits toxiques ou inflammables ;
- Cires à plancher, nettoyeurs à tapis ;

- Produits pour déboucher les conduites ;
- Chlores, chlorures, produits pour l'entretien d'un spa ou d'une piscine ;
- Médicaments ;
- Produits d'entretien ménager en trop grande quantité (il est recommandé d'utiliser des produits ménagers écologiques) ;
- Litières à chat, sacs de thé, café moulu, coquilles d'œuf, charpies du filtre de la sècheuse et mégots de cigarette ;
- Journaux, essuie-tout, serviettes hygiéniques, couches et condoms ;
- Huiles et graisses de cuisson, huiles pour le corps ;
- Tissus et cheveux.



Pour certains produits nocifs, nous vous rappelons que les écocentres les acceptent.

De plus, nous tenons à vous rappeler qu'il est préférable d'utiliser votre toilette et vos évier uniquement pour ce pour quoi ils ont été conçus et de ne rien y jeter d'autre.

Par exemple, les papiers mouchoirs et autres déchets devraient être jetés à la poubelle plutôt que dans la toilette.

Souhaitons que ces trucs et conseils vous soient utiles pour prolonger la vie de votre installation septique.

---

## **Musiciens locaux *recherchés* pour l'activité : « Un air d'été »**

Depuis quelques années, la Municipalité présente des concerts en plein air les dimanches matin, de 10 h 30 à 12 h, au parc de la Mairie, à raison de trois fois par été.

Si vous êtes musiciens ou que vous formez un groupe de musiciens qui aimerait offrir une prestation, c'est l'occasion.

Votre style musical doit bien s'harmoniser à un dimanche matin en plein air. Vous devez fournir votre sonorisation. La rémunération sera établie selon la prestation offerte.

Faites-nous parvenir votre C.V. ou un démo visuel illustrant votre talent, par courrier au 245, chemin Picard, Shefford (Québec) J2M 1J2, à l'attention de Lyn Ouellet ou par courriel à [ouellet.lynn@cantonshefford.qc.ca](mailto:ouellet.lynn@cantonshefford.qc.ca)



---

# Des outils à votre portée pour sauvegarder la nature

par Conservation Espace Nature Shefford

Les nombreux visiteurs du parc des Montagnards et du parc Jean-Paul-Forand témoignent de l'engouement pour cette nature qui donne tout son caractère au Canton de Shefford. La réserve naturelle de la municipalité couvre 5,8 % du mont Shefford. À cet espace public peuvent s'ajouter des aires naturelles protégées privées. Et les plus intéressantes pour la biodiversité ne se trouvent pas nécessairement sur la montagne, mais aussi dans les terres humides, les forêts et en bordure des lacs, en plaine.

La Loi sur la conservation du patrimoine naturel du Québec offre aux propriétaires privés, particuliers et entreprises des outils et des incitatifs pour protéger ces richesses : réserves naturelles, dons écologiques, servitudes de conservation.

## La réserve naturelle

Le propriétaire d'un terrain d'intérêt écologique peut demander au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) de reconnaître sa propriété comme « réserve naturelle ». La reconnaissance a pour effet de créer des obligations de conservation du milieu naturel et de limiter l'usage du terrain concerné.

Pour le propriétaire, il peut être intéressant de confier la surveillance du terrain ainsi reconnu à un organisme voué à la conservation des milieux naturels comme Conservation Espace Nature Shefford (CENS). Dans ce cas, une entente doit être conclue entre le propriétaire et CENS indiquant les obligations mutuelles. Le propriétaire conserve son terrain qui reste privé.

## Le programme de dons écologiques

Le Programme de dons écologiques permet de protéger à perpétuité une parcelle de nature qui vous tient à cœur. Administré par Environnement Canada, ce programme offre aux propriétaires de terres écosensibles la possibilité d'en faire des aires naturelles protégées en en faisant don à un organisme admissible. Les lois sur l'impôt fédérale et provinciale prévoient d'importants avantages fiscaux, supérieurs à ceux d'un don régulier.

Un tel don se fait en deux temps. D'une part, le MDDELCC du Québec doit attester du caractère écosensible de la propriété, avec le concours de partenaires tels que Corridor appalachien. La valeur écologique d'une terre est déterminée en fonction de ses caractéristiques naturelles : éléments biologiques, écologiques, floristiques, fauniques, géologiques, géomorphologiques ou paysagers. Le rôle géographique ou social d'un espace naturel peut aussi être pris en compte : par exemple, un rôle tampon entre une zone de développement et un site d'importance pour la biodiversité.

Environnement Canada doit ensuite reconnaître la valeur monétaire du don et Québec accorde les avantages qui correspondent à l'échelle provinciale. Aucun impôt n'est exigé sur le gain en capital et la période permettant de profiter de ces avantages est de 10 ans.

## Une servitude de conservation

Les propriétaires qui ne veulent pas céder leur terrain peuvent le protéger par une servitude de conservation. Ils limitent alors les usages de la propriété pour en protéger les caractéristiques naturelles utiles à la conservation d'un autre terrain situé à proximité. La surveillance est assurée conjointement par le propriétaire et l'organisme bénéficiaire. Les ententes de conservation volontaire sont également assorties d'avantages fiscaux.

## Conservation Espace Nature Shefford

Conservation Espace Nature Shefford, organisme de bienfaisance enregistré, reconnu par Environnement Canada et le MDDELCC, peut être votre partenaire dans une démarche de protection d'espace naturel. CENS est affilié à Corridor appalachien avec lequel l'association travaille en collaboration étroite pour faire avancer les dossiers de conservation sur le territoire de la Municipalité du Canton de Shefford. CENS est propriétaire d'un terrain qui lui a été confié par un don écologique et assure la surveillance courante de la réserve naturelle de Shefford.

Pour de plus amples renseignements :  
[info@censhefford.ca](mailto:info@censhefford.ca).



---

# Un message important concernant le déneigement

par Chantal Morissette, directrice du Service des travaux publics

Et oui, l'hiver arrivera sous peu. Afin de permettre aux entrepreneurs en déneigement d'effectuer leur tâche le plus efficacement possible. Voici quelques consignes qui doivent être respectées :

- o Le citoyen doit placer pour la collecte son bac roulant dans la cour de façade, de manière à ce que l'ouverture du couvercle soit face à la rue, en bordure de la voie de circulation.
- o Le bac doit être dans l'entrée, à moins que l'entrée soit trop étroite.
- o En étant dos à la maison, mettre le bac à droite si ça facilite la visibilité ou facilite la manœuvre.
- o Durant l'hiver, s'assurer que le bac soit assez près pour être ramassé malgré les bancs de neige, mais sans nuire au déneigement, car le bac pourrait être renversé.
- o Le bac doit être mis à la rue la veille. On ne peut demander au chauffeur de repasser parce qu'il n'est pas loin. Le chauffeur est tenu de passer une fois aux deux semaines, ou chaque semaine selon la saison. Il revient au citoyen de mettre au chemin convenablement son bac au moment opportun pour la levée.

Comme les collectes sont mécanisées, le chauffeur n'est pas tenu de débarquer pour aller chercher le bac. Le bac doit être à portée du bras mécanique (9 pieds max), et à 1 mètre de tout obstacle, tels un poteau, une clôture ou une voiture stationnée dans l'entrée de cour.

Dans le cas où plusieurs bacs roulants sont ainsi placés, il doit être laissé un espace d'au moins 30 centimètres entre chaque bac.

Assurez-vous disposer de la neige de l'accès à votre résidence à un autre endroit que dans les fossés routiers

## Extrait du Règlement #2011-483 – relatif au stationnement

### ARTICLE 12 Stationnement en période hivernale

« Nul ne peut stationner ou d'immobiliser son véhicule routier dans une rue ou un terrain de stationnement municipal la nuit, entre 23 h et 7 h du 15 novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité ».

### ARTICLE 13 Déplacement de véhicule mal stationné

« Un agent de la paix ou toute personne autorisée par le conseil municipal à faire appliquer le présent règlement peut faire déplacer un véhicule stationné ou immobilisé en contravention du présent règlement.

Le propriétaire ou le locataire dudit véhicule routier ne pourra recouvrer la possession du véhicule routier sans un paiement des frais, au préalable, de remisage et de remorquage ».

### ARTICLE 15 Amendes

« Quiconque contrevient aux articles du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende de 30 \$, plus les frais prévus au Code de procédure pénale du Québec. »

### ARTICLE 16 Frais de déplacement

« Lorsqu'une remorqueuse est appelée pour déplacer un véhicule en vertu du présent règlement, le contrevenant est responsable des frais encourus pour tout déplacement de la remorqueuse. »

---

## Numéros civiques en vente à la Municipalité

Le 2 décembre 2014, le conseil a adopté le Règlement 2014-515 concernant la numérotation des immeubles afin d'établir, notamment, des normes pour réglementer la zone d'installation des plaques d'identification des numéros civiques. Ce règlement donne une année, soit jusqu'au 2 décembre 2015, pour vous conformer à ses règles. L'une de ses règles consiste à ce que le numéro civique d'une propriété soit, en tout temps, lisible et visible de la voie publique ou, le cas échéant, de la voie privée.

Pour aider les citoyens à se conformer à ce règlement, la Municipalité met en vente, à faible coût, des chiffres autocollants réfléchissants. Cette offre vise à répondre à la demande de plusieurs citoyens qui se sont plaints d'éprouver des difficultés à trouver des numéros civiques réfléchissants.

Chaque chiffre, disponible de zéro (0) à neuf (9), est inscrit en blanc sur un fond rectangulaire rouge. Les autocollants réfléchissants sont offerts en deux dimensions aux prix suivants :

- Petit format (hauteur d'environ 2 pouces) :  
0,25 \$ par chiffre ;
- Grand format (hauteur d'environ 5 pouces) :  
1,25 \$ par chiffre.

Ils sont en vente, dans la limite des stocks, à la réception de la mairie du Canton de Shefford située au 245 chemin Picard, pendant les heures d'ouverture de bureau.

Pour en savoir plus sur la numérotation des immeubles, n'hésitez pas à contacter le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 450 539-2258, poste 223.

# Événements et loisirs

## **Féeries de Noël**

Dimanche 13 décembre  
De 12 h à 16 h - Gratuit - Pour tous  
Club de Golf de Waterloo  
360 Chemin Leclerc, Shefford

Dépouillement de l'arbre de Noël.

Animation - Musique - Distribution de cadeaux par le Père Noël et ses lutins -  
Maquillage - Atelier de bricolage - Randonnée en carriole - Et des surprises.

**Spectacle pour enfants à 13 h 30.**

**Qui tirera le traîneau du Père Noël?**



C'est la question qu'on se pose puisque Rudolf, le renne, s'est brisé une patte!  
La Mère Noël fera des entrevues d'emploi, parfois loufoques.  
Une présentation théâtrale et éducative du ZOO DE GRANBY, où les enfants découvriront diverses adaptations des animaux à l'hiver.



## **Club de marche**

Groupe de marche amical où chacun marche à son rythme.  
**NOUVEAUTÉ!** La marche sera encadrée par la kinésologue  
Chloé Cabana-Laplante.

Entraînement léger tout en marchant.  
Gratuit et pour tous !

\* Les vendredis de 14 h à 15 h.

Parc écologique Jean-Paul-Forand. Entrée chemin Picard.

\* Le vendredi 4 décembre, rendez-vous au Parc des Montagnards au 333  
chemin du Mont-Shefford (sentier de niveau intermédiaire).



À surveiller dans votre  
boîte aux lettres dès le  
début janvier, l'arrivée du  
tout nouveau dépliant  
des événements et  
activités  
hiver / printemps 2016 !

Vos activités favorites  
seront de retour !

- \* Pilates
- \* Pulsation
- \* Cardio Plein-air
- \* Club de marche
- \* Plaisirs d'hiver
- \* Randonnée au clair de lune
- \* Course aux oeufs de Pâques
- \* et plus !

Les inscriptions auront  
lieu le mercredi 13 janvier  
de 16 h à 18 h 30  
à la Mairie

# Collecte de denrées à la mairie

Du 3 au 22 décembre 2015, la réception de la mairie du Canton de Shefford servira de point de collecte pour les denrées non périssables et produits hygiéniques que vous souhaiteriez donner à ceux et celles qui vivent des temps difficiles.

Les produits et denrées recueillis seront entièrement remis à la banque alimentaire du Centre d'action bénévole de Waterloo (CABW).



Cette collecte à la mairie a lieu dans le cadre du prolongement de la Grande Guignolée des médias organisée, le 3 décembre 2015, par le CABW.

Nous souhaitons aussi vous rappeler que le dimanche 6 décembre, les Chevaliers de Colomb sillonneront les rues de Shefford dans le cadre de la Guignolée aux fins d'amasser denrées et dons pour la préparation de leurs paniers de Noël.

# Nos meilleurs vœux !

À l'aube de 2016, recevez au nom de tout le personnel et du conseil de la Municipalité du Canton de Shefford, nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

Ensemble, la route paraît moins longue. Alors, allons encore plus loin...

Pour 2016, ayons la force de croire en nos rêves, en nos envies. Ainsi, nous donnerons à nos projets un peu plus de nous-mêmes pour construire un futur meilleur.

Continuons à faire germer de grandes idées pour pouvoir concrétiser de beaux projets !

En effet, toutes les fleurs de l'avenir se cachent dans les petites graines d'aujourd'hui.



## Vos numéros de téléphone importants

### Urgences (ambulance, incendie, police) 9-1-1

Mairie..... 450 539-2258  
André Pontbriand, maire..... poste 236

### Administration

Sylvie Gougeon, directrice générale  
et secrétaire-trésorière ..... poste 224  
Sharon Forand, adjointe-trésorière ..... poste 222  
Francine Larose, agente de bureau ..... poste 235  
Jackie Lavigne, secrétaire-réceptionniste ..... poste 221  
Nancy Meese, secrétaire de direction ..... poste 228

### Événements et loisirs

Lyn Ouellet, coordonnatrice ..... poste 239

### Service de prévention des incendies

André Cadorette, directeur..... poste 401  
Luc Couture, pompier préventionniste  
et directeur adjoint ..... poste 402  
Caserne des pompiers ..... poste 403

### Travaux publics

Chantal Morissette, directrice ..... poste 303

### Urbanisme et environnement

Éric Salois, directeur ..... poste 234  
Marie-Michelle Prévost, inspectrice ..... poste 225  
Manon Chalifoux, agente de bureau ..... poste 223

Courriel : [info@cantonshefford.qc.ca](mailto:info@cantonshefford.qc.ca)  
Site Internet : [www.cantonshefford.qc.ca](http://www.cantonshefford.qc.ca)

## Le Bulletin d'information est produit par la Municipalité du Canton de Shefford

Coordination : Nancy Meese

Collaboration : Conservation Espace Nature Shefford,  
Coopérative de solidarité Santé  
Shefford, Chantal Morissette,  
Denise Papineau, André Pontbriand,  
Lyn Ouellet, Éric Salois  
et Michael Vautour

Révision : Catherine Baudin – La Quintessence

Photos : Canton de Shefford, Google Image,  
ministère des Transports et  
Denise Papineau

Réalisation : Sylvain Audet, MBA  
450 920-1258

Réalisé et imprimé à Shefford sur papier Rolland Enviro 100,  
fabriqué au Québec par Cascades



RETOURNEZ TOUTE CORRESPONDANCE  
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :  
**Municipalité du Canton de Shefford**  
245, chemin Picard, Shefford (Québec) J2M 1J2

